

## Public et prérequis

- § Personnel de manutention chargé de la manutention, du stockage et de l'expédition de colis de marchandises dangereuses.
- § Personnel administratif en charge de l'expédition de marchandises dangereuses.
- § Le participant doit :
  - Accéder à un poste informatique connecté à internet et en maîtriser son navigateur.
  - Disposer d'une adresse mail.
  - Avoir identifié et planifié des séquences d'apprentissage en e-learning.

## Durée

- § 0 h 45 minimum.
- § Connexion illimitée avec un minimum de 0 h 45 à effectuer sur un maximum de 15 jours de droits ouverts.

## Principaux contenus

- § Formation théorique en ligne.
- § Module de formation interactif sonorisé + exercices de validation des acquis.

## Modalités de la formation

- § Autoformation à distance via la plateforme e-learning AFTRAL.

## Documents administratifs remis

- § Certificat de réalisation.
- § Attestation de fin de formation.



# MARCHANDISES DANGEREUSES : RESPONSABILITES DES INTERVENANTS, SURETE Autoformation

## Objectifs généraux

- u Présenter les responsabilités /obligations des intervenants, les sanctions
- u Mettre en œuvre les mesures à prendre en cas d'accident.
- u Présenter les mesures de sûreté
- u Présenter les matières à haut risque et le plan de sûreté

## Les plus de la formation



- u Réduire la durée de la formation pour limiter l'absence du participant de son entreprise.
- u Optimiser la charge globale de la formation (frais de formation + frais de déplacement).

## Mode d'évaluation des acquis

- u Le suivi du module de formation en ligne est justifié par le détail des connexions effectuées.
- u Une évaluation finale est réalisée à la fin du module.
- u Appréciation par le participant du niveau d'amélioration de ses connaissances et compétences.

## Validation

- u Attestation de fin de formation
- u Sans niveau spécifique
- u Codes RCNP/RS : Non inscrit
- u Code Certif Info : Non éligible

## Agrément

- u /

## PROGRAMME

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Présenter les responsabilités/obligations/sanctions Présenter les mesures de sûreté	0 h 45 avec une connexion illimitée sur les 15 jours de droits ouverts
		MOYENS A PLANIFIER
<p><b>Responsabilités – obligations</b></p> <p><u>Théorie</u> : (18 mn)</p> <p>§ Les obligations des intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Fabricant</li><li>- Expéditeur</li><li>- Emballeur</li><li>- Chargeur</li><li>- Transporteur</li><li>- Déchargeur</li><li>- Utilisateur</li></ul> <p>§ Sanctions : délits, infractions</p> <p>§ Que faire en cas d'incident / d'accident :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Prévenir, Alerter, Secourir</li></ul> <p><b>Sûreté</b></p> <p><u>Théorie</u> : (17 mn)</p> <p>§ Définitions</p> <p>§ Mesures générales de sûreté</p> <p>§ Matières à Haut Risques et Plan de sûreté</p> <p><u>Evaluation</u> : (10 mn)</p> <p>§ Exercices de validation des acquis</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Questions à Choix Multiple (responsabilités, infractions)</li><li>- Identifier des dysfonctionnements liés à la sûreté</li></ul>		<p>Ecrans de cours multimédia</p> <p>Synthèses imprimables</p> <p>Lexique</p> <p>FAQ</p> <p>Bibliothèque</p>